ÉLECTIONS LEGISLATIVES DU 30 JUIN 1968 - SCRUTIN DE BALLOTTAGE

2ème CIRCONSCRIPTION DU FINISTÈRE

Michel C. de BENNETOT

Candidat de l'UNION POUR LA DÉFENSE DE LA RÉPUBLIQUE



40 ans, marié, 4 enfants.

Ingénieur, Ancien Elève de l'Ecole Navale (promotion 1946).

Docteur ès Sciences Physiques de l'Université de Paris.

Fondateur en 1958 et Directeur depuis cette date d'une entreprise décentralisée de Paris à Brest.

Chevalier de l'Ordre National du Mérite et des Palmes Académiques.

Suppléant : **G. GOACHET** 44 ans marié, 2 enfants

Commerçant à Brest - Croix de Guerre 39-45

ELECTRICES, ELECTEURS de Brest, Bohars, Gouesnou, Guilers,

Le 23 Juin, VOS SUFFRAGES M'ONT PLACE EN TETE DE TOUS LES CANDIDATS, AVEC 3.337 VOIX D'AVANCE SUR LE DEPUTE SORTANT.

A BREST, 60 bureaux de vote sur 70 se sont prononcés en ma faveur.

Je vous remercie vivement et de tout cœur d'avoir fait du Candidat de l'Union pour la Défense de la République le vainqueur incontestable du 1er tour.

SUR LE PLAN NATIONAL, l'Union pour la Défense de la République l'emporte largement. Pendant toute la durée de la législature, elle va détenir le pouvoir. A l'Assemblée Nationale, ce sont ses Représentants qui vont décider de la rénovation sociale et économique du Pays.

En revanche, le P.D.M. est partout en échec. Au contact des réalités électorales, son espoir de constituer une « Troisième Force » s'est évanoui.

Le P.D.M. ne jouera aucun rôle dans la nouvelle Assemblée Nationale, la faiblesse numérique de sa représentation le privera de toute influence. **Ses parlementaires ne seront que des isolés,** dépourvus de tout moyen d'action.

Il est indispensable que Brest et sa région soient représentées au sein de la majorité qui va gouverner la France

Que deviendrait en effet notre Cité si, pendant 5 ans, elle n'avait personne pour la représenter dans la majorité ?

Brest et sa Région seraient gravement défavorisées alors que tant de problèmes doivent être réglés pour assurer son avenir.

Il faut maintenant que chacun s'élève au-dessus des questions de personnes qui ont pu, jusqu'à présent, diviser nos Concitoyens.

Sciences Po / fonds CEVIPOF

Sciences Po / fonds CEVIPOF

Les suffrages qui, le 23 Juin, sont allés au Député sortant et l'ont placé en 2ème position doivent maintenant se reporter massivement sur le candidat arrivé en tête

G. Lombard ne peut essayer de combler son retard qu'en s'alliant avec des formations politiques qui l'ont combattu et dont les programmes sont opposés au sien.

CE N'EST PAS DANS CES CONDITIONS QUE LE DEPUTE DE BREST DOIT ETRE ELU. IL FAUT QU'IL SOIT CHOISI PAR UN VOTE CLAIR ET SANS EQUIVOQUE POUR QUE SON AUTORITE MORALE SOIT INCONTESTABLE ET A LA MESURE DE SES RESPONSABILITES.

Le 30 Juin vous voterez pour

Michel C. de BENNETOT

CANDIDAT DE L'UNION POUR LA DÉFENSE DE LA RÉPUBLIQUE

parce que vous avez besoin d'un **Député efficace,** capable de défendre avec énergie, dans la majorité, les intérêts de la Circonscription.

Soyez réalistes,
votez utile.

Assurez l'avenir de Brest et de sa région

BREST, Ville symbole de la Bretagne qui veut vivre, créer des emplois pour ses enfants, se moderniser, participer activement au renouveau de la France, doit choisir son camp.

VOTEZ

Michel C. de BENNETOT

Car il faut que Brest soit dans le camp de la Victoire

VIVE LA RÉPUBLIQUE
VIVE LA BRETAGNE
VIVE LA FRANCE

Suppléant : **G. GOACHET**

Vu : Le Candidat

IMPRIMERIES P.A.M. BREST